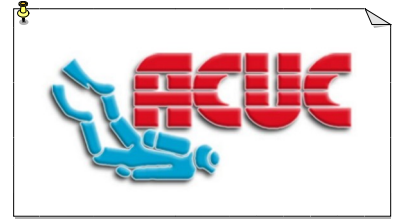


# NORMES DU ADVANCED DIVER

## Points de considération particulière

- *Ceci est le deuxième niveau obligatoire de l'échelle de formation ACUC*
- *Ce cours est supérieur à l'ISO Autonomous Diver (ISO 24801-2).*



Important : En cas de divergences ou de différences entre ce document et le même document dans la version anglaise, en raison de retards de traduction, le document en anglais sera considéré comme le plus à jour.

## Avant-propos

Le cours ACUC Advanced Diver est le deuxième niveau obligatoire de l'échelle de formation ACUC. Ce cours peut être enseigné, évalué et certifié par n'importe quel ACUC Open Water Instructor ou de niveau supérieur. Les principales caractéristiques de ce cours sont qu'il révise et développe les sujets appris dans les cours précédents et initie également les étudiants à différents types de plongées. Ce cours est également une introduction à différentes spécialités de plongée, cependant, les candidats ne sont pas certifiés dans ces spécialités, par conséquent, ce n'est pas un cours conçu pour remplacer les cours de spécialité, mais plutôt un cours conçu pour initier l'étudiant à différents cours de spécialité. Cependant, ce niveau peut également être obtenu en suivant quatre cours de spécialité, dont trois doivent être les suivants :

- Deep diving
- Night Diving
- Underwater Orientation

La quatrième spécialité est laissée au choix du candidat. Le candidat qui choisit cette option obtiendra fondamentalement le même niveau de connaissances théoriques que le cours Advanced Diver, mais obtiendra plus d'expérience dans l'eau. Par conséquent, aux fins de cette norme, le contenu technique théorique et les compétences aquatiques sont similaires ou supérieurs à ceux du cours Advanced Diver.

Il s'agit d'une norme internationale ACUC et, par conséquent, elle est toujours soumise à différentes lois nationales ou locales. Dans les cas où la législation en vigueur diffère de cette norme, la Délégation ACUC du pays ou de la zone, si elle existe, et à défaut, tout instructeur ACUC, doit demander par écrit au bureau central de l'ACUC, une « Déviation » de cette norme pour satisfaire à la législation de la région, en appuyant leur demande avec la documentation appropriée. Les dérogations, si elles sont demandées, pour être considérées comme valables, doivent figurer à la fin de chaque document type spécifique (Point 12)

Dans les cas où la législation locale ou nationale est plus restrictive que la norme ACUC, alors la législation locale prévaudra, mais si la norme ACUC est plus restrictive, alors la norme ACUC prévaudra, car logiquement conforme à la norme ACUC plus restrictive, la législation locale sera également respecté.

Concernant l'exigence d'heures de formation, aucune n'est précisée car celles-ci peuvent varier en fonction de nombreux facteurs (le nombre d'élèves, le milieu aquatique, etc.), donc les heures de formation nécessaires dépendent de l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Dans les manuels et documents de l'ACUC où les heures sont spécifiées, celles-ci ne seront considérées que comme des recommandations.

## 1. L'étendue

Cette norme spécifie les compétences minimales liées à la sécurité qui doivent être acquises lors de la **formation** dans un cours de plongée récréative de niveau ACUC Advanced Diver. Cette norme ne s'applique qu'à la formation contractuelle et à la certification en plongée loisir.



## 2. Définitions

Aux fins de la présente norme et de toute autre norme référencée comme acuc-st-xxx, les définitions suivantes s'appliquent. Veuillez noter que certains des termes indiqués ci-dessous peuvent ne pas apparaître dans cette norme spécifique.

**2.1 ACUC** : Entité qui fournit des systèmes de formation et des certifications en plongée récréative.

**2.2 Compétences aquatiques** : Connaissances transmises en milieu humide (eau de piscine, eau de mer, etc.)

**2.3 Certification** : Confirmation qu'un étudiant a complété toutes les exigences d'un cours selon cette norme émise par l'ACUC. (Remarque : les certifications « Junior » délivrées aux personnes âgées de 12 à 16 ans signifient qu'elles doivent toujours plonger avec un adulte certifié et sont limitées à une profondeur maximale de 25 mètres / 80 pieds)

**2.4 Compétences** : Ce qu'un plongeur peut faire une fois certifié

**2.5 Connaissances théoriques** : Les connaissances transmises dans un environnement sec (salle de classe, hors de la piscine, etc.)

**2.6 Cours de plongée sans certification** : Cours de plongée où les participants ne reçoivent pas de certification ACUC à la fin du cours, tels que : Initiation à la plongée, Cours de rafraîchissement à la plongée, Clinique de flottabilité, etc

**2.7 Eau confinée** : Piscine d'une profondeur appropriée à l'activité, ou plan d'eau qui offre des conditions similaires (profondeur maximale de 6 mètres / 20 pieds dans toute la zone où se déroule l'activité).

**2.8 Eau froide** : Eau à moins de 10 °C / 50 °F de sa température moyenne la plus élevée ou eau à 10 °C / 50 °F ou moins

**2.9 Eau libre** : Plan d'eau beaucoup plus grand qu'une piscine, offrant des conditions typiques d'un plan d'eau naturel de la région où se déroule la formation.

**2.10 Équipement de base** : Équipement composé des éléments suivants :

- Masque
- Palmes
- Tuba

**2.11 Équipement de plongée** : Équipement composé des éléments suivants (Remarque : des environnements spécifiques peuvent nécessiter un équipement approprié supplémentaire (par exemple, boussole sous-marine, dispositif de coupe, lampe de poche, etc.) :

- Équipement de base plus :
- Bouteille de plongée,
- Détendeur,
- Système de gaz respiratoire alternatif pouvant aller d'un système à pieuvre simple à un système respiratoire double avec une alimentation en gaz respiratoire séparée,
- Système de support de réservoir et dispositif de contrôle de flottabilité comprenant (le cas échéant) un système de poids à décharge rapide,
- Manomètre submersible (moniteur de pression de gaz respiratoire),
- Des moyens de mesurer la profondeur et le temps pour limiter en toute sécurité l'exposition au gaz inerte,
- Combinaison de plongée (le cas échéant).

**2.12 Espaces confinés** : Condition applicable lorsqu'il n'y a pas d'accès direct à la surface, comme à l'intérieur d'une épave, d'une grotte, etc.

**2.13 Gaz respiratoire** : mélange approprié d'oxygène et d'azote ou d'autres gaz

**2.14 Instructeur de plongée ou de scuba** : Une personne qualifiée et autorisée par l'ACUC pour enseigner, évaluer et certifier les plongeurs.

**2.15 Niveaux de connaissance** :

- Basique : sait comment...
- Intermédiaire : sait comment et pourquoi...
- Avancé : sait comment, pourquoi et aussi, sait comment l'enseigner

**2.16 Plongée de formation en eau libre** : Expérience de formation en eau libre sous la supervision directe d'un instructeur qualifié, comprenant au moins les activités suivantes :

- Briefing pré-plongée
- Préparation à la plongée
- Vérification avant la plongée
- L'entrée de l'eau
- Procédures de descente
- Activité sous-marine
- Procédures de remontée et de sortie d'eau
- Sortie d'eau



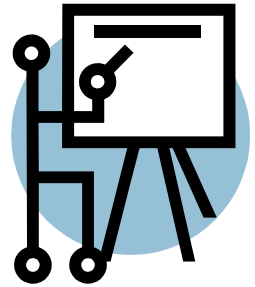
- Briefing après la plongée
- Procédures après la plongée
- Enregistrement de la plongée.

**2.17 Pré-requis de la formation** : Ce dont un plongeur a besoin ou les pré-requis qu'il doit remplir pour commencer la formation.

**2.18 Scuba** : Acronyme en anglais pour « Self-Contained Underwater Breathing Apparatus ».

**2.19 Spécialité sèche** : Cours de spécialité où il n'y a pas de formation dans l'eau, comme les premiers soins, l'administration de l'O<sub>2</sub>, etc.

**2.20 Visibilité réduite** : Condition applicable à la plongée de nuit ou lorsque la visibilité est inférieure à un bras, pour quelque raison que ce soit.



### 3 Compétences d'un plongeur récréatif certifié ACUC Advanced Diver

En plus des compétences d'un ACUC Open Water Diver, un ACUC Advanced Diver sera formé pour avoir des compétences suffisantes grâce à ses connaissances, ses aptitudes et son expérience, pour plonger avec d'autres plongeurs certifiés de tout niveau en eau libre. L'ACUC Advanced Divers plongera dans les paramètres suivants :

- Plongez à une profondeur maximale de 40 mètres / 130 pieds
- Plongez uniquement lorsque le support approprié est disponible en surface,
- Plongez dans des conditions égales ou supérieures aux conditions dans lesquelles ils ont été formés.

S'il est accompagné d'un instructeur ACUC dûment qualifié, un certifié ACUC Advanced Diver peut acquérir une expérience progressive au-delà de ces paramètres (à l'exception de la profondeur) et développer des compétences pour gérer des plongées dans des conditions différentes et plus difficiles, conçues pour les niveaux supérieurs.

Lorsqu'une expérience supplémentaire est requise, celle-ci peut être fournie par un Divemaster ACUC dûment qualifié. Lorsqu'une instruction supplémentaire est requise, celle-ci ne peut être fournie que par un instructeur dûment qualifié de l'ACUC.

### 4 Prérequis de formation

Pour s'inscrire à un cours selon cette norme, l'étudiant doit satisfaire aux prérequis suivants :

**4.1 Âge minimum : 12 ans.** Le consentement des parents ou tuteurs est requis lorsque le demandeur est mineur. (La définition "mineur" sera conforme à la législation du pays ou de la région où se déroule le cours).

**4.2 Conditions de santé** : Les étudiants doivent passer un examen médical approprié pour la plongée de loisir ou, si la législation du pays où se déroule le cours le permet, remplir un questionnaire approprié. En cas de doute, les étudiants doivent être référés à un médecin approprié. Si l'élève n'est pas examiné par un médecin, l'élève doit être tenu de confirmer par sa signature, une information écrite donnée par l'Instructeur sur les maladies ou conditions physiques pouvant constituer un risque lié à la plongée. Les étudiants seront informés de l'importance d'examen médicaux réguliers et appropriés.

**4.3 Certification précédente** : Pour s'inscrire au cours, ACUC Open Water Diver ou similaire avec au moins 2 heures d'expérience **de fond** (voir aussi les exigences de certification)

### 5 Instructeur: Étudiants ratios pendant la formation

- **Théorie (cours secs)** : Aucune limite
- **Eau confinée** : 10 étudiants par instructeur, avec 4 étudiants supplémentaires par Divemaster, avec un maximum absolu de 18 étudiants.
- **Eau libre** : 4 étudiants par instructeur, avec 2 étudiants supplémentaires par Divemaster, avec un maximum absolu de 8 étudiants.

*"L'âge minimum est de 12 ans, avec autorisation parentale ou du tuteur légal"*



## 6 Informations initiales

Les informations suivantes seront proposées aux étudiants, avant ou pendant le premier cours.

- Prérequis selon 4
- Limites de la certification obtenue,
- Portée du cours,
- Procédures de cours,
- Coûts, assurances et questions contractuelles, selon les réglementations nationales,
- Équipements requis,
- Exigences de certification selon 10,
- Législation relative à la plongée et exigences légales.

## 7 Contenu du cours lié aux connaissances théoriques

Les candidats doivent déjà avoir les connaissances d'un Open Water Diver, et aussi :

- 7.1 Maintenance de l'équipement** : les étudiants auront une compréhension de base de la maintenance de l'équipement de plongée.
- 7.2 Consommation d'air à la surface** : les étudiants auront une connaissance intermédiaire des calculs de consommation d'air à la surface
- 7.3 Revue de physiologie** : Les étudiants auront une connaissance intermédiaire de :
- Le Système Circulatoire
    - Le cœur
    - Vaisseaux sanguins
    - Le sang
  - Le Système Respiratoire
    - Voies aériennes
    - Poumons
    - Les phases du cycle respiratoire
    - Le taux de respiration
- 7.4 Plongée à visibilité réduite** : Les étudiants auront une connaissance de base de :
- Manque de lumière dans les espaces ouverts
  - Conditions nuageuses dans les espaces ouverts
  - Conditions nuageuses ou manque de lumière dans les espaces confinés
- 7.5 Plongée en espace clos** : Les étudiants auront une connaissance de base de :
- Différences avec les plongées avec décompression
  - Risques de ce type de plongée
  - Règles à prendre en compte dans ce type de plongée
- 7.6 Navigation sous-marine** : Les étudiants auront une connaissance de base à intermédiaire de :
- Procédures pour obtenir la bonne direction
  - Utilisation de la boussole
- 7.7 Notions de biologie sous-marine et d'écologie** : Les étudiants auront une connaissance de base à intermédiaire de :
- Le milieu marin
  - Vie sous-marine
- 7.8 Notions de navigation** : Les étudiants auront une connaissance de base de :
- Petits bateaux
  - Notions de base de navigation

En plus des sujets ci-dessus, les instructeurs peuvent également offrir, dans le cadre de ce cours, une formation supplémentaire concernant les conditions de plongée liées à leurs domaines spécifiques, comme par exemple la plongée dérivante, la plongée en combinaison étanche, etc.

## 8 Contenu du cours lié aux compétences de plongée

**8.1 Compétences de plongée en eau confinée** : En plus de celles déjà acquises en tant qu'Open Water Diver, les étudiants doivent être capables d'effectuer les compétences suivantes. Chaque compétence doit être maîtrisée en eau confinée avant de pouvoir être exécutée en eau libre.



- Montage et démontage de l'équipement avec les yeux fermés
- Mettre et enlever l'équipement avec les yeux fermés
- Agir en tant que donneur et victime dans un exercice de respiration entre copains, les yeux bandés
- Utilisation correcte d'une lampe de poche sous l'eau
- Signaux manuels de base sous-marins avec lampe de poche
- Reconnaissance d'une zone de plongée pendant les heures de clarté
- Signaux terre-eau
- Retirer et mettre la veste et la bouteille sous l'eau
- Techniques de palmage spécifiques aux espaces confinés
- Utilisation de la boussole
- Lectures de boussole
- Méthodes d'estimation des distances

En plus des sujets ci-dessus, les instructeurs peuvent également offrir, dans le cadre de ce cours, une formation supplémentaire concernant les conditions de plongée liées à leurs domaines spécifiques, comme par exemple la plongée dérivante, la plongée en combinaison étanche, etc.

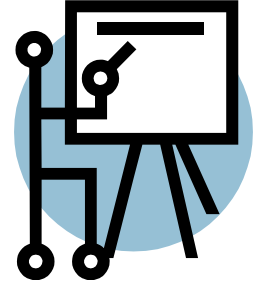
**8.2 Compétences de plongée en eau libre** : En plus de celles déjà acquises en tant qu'Open Water Diver, les étudiants doivent être capables d'effectuer les compétences suivantes dans des conditions environnementales locales typiques.

- Mettre et enlever l'équipement avec les yeux fermés
- Utilisation correcte d'une lampe de poche sous l'eau
- Signaux manuels de base sous-marins avec lampe de poche
- Reconnaissance d'une zone de plongée pendant les heures de clarté
- Signes du bord de l'eau
- Techniques de collage spécifiques aux espaces confinés
- Utilisation de la boussole
- Lectures de boussole
- Méthodes d'estimation des distances

En plus des sujets ci-dessus, les instructeurs peuvent également offrir, dans le cadre de ce cours, une formation supplémentaire concernant les conditions de plongée liées à leurs domaines spécifiques, comme par exemple la plongée dérivante, la plongée en combinaison étanche, etc.

## 9 Paramètres d'entraînement pratiques

- 9.1** Toutes les compétences sous-marines en eau confinée seront introduites, directement dirigées et évaluées par un instructeur ACUC qui sera dans l'eau lors de chaque session. L'instructeur de plongée sera en contrôle direct des étudiants tout au long de toutes les sessions.
- 9.2** Avant de participer à des plongées en eau libre, l'étudiant aura démontré en eau confinée les connaissances théoriques et les compétences de plongée suffisantes pour pouvoir effectuer les plongées en eau libre dans les conditions existantes.
- 9.3** La profondeur maximale pendant les plongées d'entraînement ne dépassera pas 25 mètres / 80 pieds, sauf dans le cas d'une plongée profonde, où la profondeur maximale absolue peut être de 40 mètres / 130 pieds.
- 9.4** Pendant les plongées en eau libre, l'étudiant sera équipé au moins du matériel de plongée selon 2.11.
- 9.5** Toutes les compétences sous-marines en eau libre seront présentées, menées directement et évaluées par un instructeur de l'ACUC. L'instructeur de plongée sera dans l'eau et en charge de chaque plongée en eau libre.
- 9.6** Selon la clause 5, le nombre maximum absolu d'élèves par moniteur de plongée en eau libre, dans des conditions idéales, pour la surveillance et l'accompagnement sous l'eau est de quatre (4). Le nombre maximum d'élèves par assistant qualifié pour la surveillance et l'accompagnement sous-marin est de deux (2). A aucun moment, un élève ne doit être laissé sans surveillance dans ou sous l'eau.



*« Les plongeurs doivent savoir quelles sont les limites de leur certification »*



- 9.7 Avant chaque plongée, le moniteur de plongée préparera un « plan d'urgence ». A proximité immédiate du site de plongée, il y aura :
- Une trousse de premiers soins adaptée
  - Une unité d'oxygène de secours capable de délivrer au moins 15 l/min pendant au moins 20 min.
  - Système de communication adéquat pour alerter les services d'urgence.
- 9.8 L'instructeur de plongée annulera ou suspendra la plongée en eau libre si les conditions environnementales ou l'état physique ou mental d'un étudiant l'exigent.
- 9.9 Il y aura un maximum de 3 plongées d'entraînement par jour
- 9.10 En aucun cas des élèves d'un type de cours différent ou des plongeurs déjà certifiés ne seront mélangés dans la même plongée sous la supervision du même instructeur.

## 10 Exigences d'évaluation et de certification

- 10.1 **Connaissances** : L'étudiant démontrera, par le biais d'un examen écrit (\*\*\*) fourni par l'ACUC, des connaissances de la théorie de la plongée selon 7 et des connaissances des compétences selon 8.
- 10.2 **Compétences en plongée** : L'étudiant démontrera de manière satisfaisante à un instructeur de l'ACUC, les compétences en plongée selon 8.
- 10.3 **Plongées minimum** : L'étudiant doit avoir au moins 10 heures de fond avant d'obtenir la certification

(\*\*) Si pour une raison quelconque, l'étudiant ne peut pas passer un examen écrit, alors l'instructeur peut donner à l'étudiant un examen oral basé sur l'examen écrit fourni par l'ACUC et si tel est le cas, l'instructeur transfèrera les réponses orales de l'étudiant à l'examen écrit. Dans tous les cas, l'examen écrit doit être complété, soit directement par l'étudiant, soit indirectement par le professeur, à partir des réponses orales de l'étudiant. Les instructeurs peuvent, s'ils le souhaitent, faire passer des tests supplémentaires à l'étudiant, cependant le test fourni par l'ACUC doit être fait.

## 11 plongées d'entraînement

**Important : bien que le cours Advanced Diver puisse être enseigné par n'importe quel Open Water Instructor ou de niveau supérieur, selon les plongées du cours à effectuer, il est possible que l'Instructeur doive être un Instructeur spécialisé de certaines des plongées du cours qui vont être terminés. Si l'instructeur effectue des plongées spécialisées pendant le cours Advanced Diver défini comme NR2 (voir document de normes sur les spécialités ACUC), l'instructeur n'a pas besoin d'être instructeur de ces spécialités pour faire ces plongées spécialisées, puisqu'il est considéré que l'instructeur a déjà l'expérience requise pour faire de telles plongées spécialisées, mais s'il doit faire des plongées spécialisées au cours de celles définies comme NR3 ou R, alors l'instructeur doit être un instructeur pour ces spécialités.**

Pour devenir certifiés, les étudiants effectueront au moins quatre plongées de formation en eau libre sous la supervision directe d'un instructeur de l'ACUC. Sur les quatre plongées, l'une doit de préférence être une plongée de nuit (les plongées d'entraînement de nuit doivent être effectuées dans un endroit avec un accès direct à la surface. Par conséquent, les plongées d'entraînement de nuit dans des épaves, des grottes ou sous la glace ne sont pas autorisées. Voir également le point 9.3 sur profondeur), une autre une pénétration facile d'une épave (entrée et sortie facile) ou d'une caverne facile (sortie toujours visible) et un autre doit être destiné à la navigation sous-marine. Les instructeurs peuvent ajouter des plongées supplémentaires en fonction de leurs environnements pour compléter les 10 heures minimum de temps de fond.

La durée sous-marine de chacune de ces plongées doit être d'au moins 20 minutes. (sauf en cas d'eau extrêmement froide - en dessous de 10°C / 50°F - où 15 minutes suffiront, ou en cas de plongées profondes, où le temps de fond maximum sera celui qui ne nécessite pas de paliers de décompression obligatoires, en fonction de la profondeur atteinte). Les plongées de formation ne doivent en aucun cas être des plongées nécessitant des paliers de décompression obligatoires, à moins qu'une plongée avec décompression ne soit prévue dans le cadre de l'expérience du cours.

## 12 Écarts

Aucun demandé